

**RECTORAT
DE L'ACADEMIE DE NANTES
Monsieur le Recteur d'Académie
4 chemin Houssinière
BP 72616
44000 NANTES**

Cabinet du Président
Nos Réf DS/CD/54
☎ 02 51 16 48 07
☎ 02 40 19 59 20
✉ moreaua@agglo-carene.fr

Saint-Nazaire, le 27 novembre 2014

Monsieur le Recteur,

Malgré l'absence d'information officielle de la part de vos services, je vous adresse le présent courrier à propos des mesures qui seraient envisagées dans le cadre des écoles classées en Zone d'Education Prioritaire.

En effet, nos échanges avec les différents partenaires de l'école semblent indiquer que les écoles P. Brossolette et L. Gambetta sortiraient de ce dispositif.

J'ignore les raisons et la motivation d'une telle mesure et ne vous cache pas mon fort étonnement sur le fait qu'elle puisse être envisagée et discutée sans qu'aucune attache n'ait été prise avec la commune.

Si cela avait été le cas, nous aurions pu faire valoir notre analyse, vous faire connaître les indicateurs sociodémographiques du quartier, vous préciser les efforts spécifiques entrepris par la commune pour soutenir les équipes enseignantes.

Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour porter à votre connaissance l'ensemble de ces éléments qui ne pourraient que vous conduire à remettre en cause l'analyse produite par vos services.

Par ailleurs, la convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville signée entre le Ministre de l'Education Nationale, la Ministre déléguée à la Réussite éducative d'une part et le Ministre délégué à la ville d'autre part, met en exergue la nécessaire cohérence de la géographie prioritaire (politique de la ville et éducation prioritaire). C'est pourquoi, je m'interroge sur la cohérence des décisions prises par les différents services de l'Etat. Comment peut-on confirmer l'éligibilité de quartiers à la politique de la Ville comme quartiers prioritaires et, concomitamment soustraire du dispositif de Zone d'Education Prioritaire les écoles qui y sont présentes ?

Par avance, je vous remercie de me tenir informé de la réalité des mesures envisagées. Je souhaite attirer votre attention sur la forte émotion et l'incompréhension que provoquent les informations qui circulent sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,
David Samzun

